

DEL-2020-143

L'An deux mille vingt, le dix-huit novembre, à 15 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 12/11/2020, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Etaient présents :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM AEBISCHER, AMOUDRY, BAUD-GRASSET, BOUVARD, CHASSAGNE, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GENOUD, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

En visioconférence :

Mme BOUCHET.

MM. COUTIER, GILLET, GYSELINCK.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.

MM. BOISIER, MATHIAN, OBERLI.

Assistaient également à la réunion :

Mme OLLIVIER, Payeure départementale.

Mmes ASSIER, GIZARD, KHAY, PERRILLAT, RENOIR (en visio),

MM. CHALLEAT, GAL (en visio), LACHAT, LOUVEAU, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 26

Présents : 20

Représenté par mandat : 0

**Objet : CONSTRUCTION DE RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE,
D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE TELECOMMUNICATIONS - PROGRAMME NOVEMBRE
2020 - MARCHES DE TRAVAUX**

Exposé du Président,

Dans le cadre de ses compétences, le SYANE est amené à réaliser des travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour ses communes adhérentes.

L'état des projets terminés et des opérations planifiées dans le cadre du programme de travaux fait apparaître les besoins de mise en consultation des entreprises pour l'attribution de marchés de travaux comprenant tout ou partie des prestations précitées.

Les besoins à satisfaire concernent 3 opérations du programme de novembre, qui donneront chacune lieu à l'attribution d'un marché dans le cadre des lots séparés suivants :

N° du lot	Nom de la commune	Opération	Maître d'œuvre	Estimatif € H.T.
1	SEVRIER	Chemin de la Grotte	GEOPROCESS	114.677,81 €
2	SAMOENS	PQE - Route des Mouilles	BRIERE	109.412,40 €
3	CRUSEILLES	Les Faulats	GEOPROCESS	273.894,82 €
Montant total				497.985,03 €

Les consultations ont été lancées selon des procédures adaptées, en application des articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique.

La Commission d'Appel d'Offres du Syndicat du 18 novembre 2020 propose de retenir, comme titulaires des marchés, les entreprises et les groupements d'entreprises suivants :

LOT	TITULAIRE	MONTANT € H.T DU MARCHÉ
1	Guy CHATEL/CECCON BTP	105.118,15
2	Poursuite des négociations	
3	Poursuite des négociations	

Le Président du Syndicat, représentant le pouvoir adjudicateur, a retenu le groupement d'entreprises titulaire du marché, conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner leur accord au marché à conclure pour le lot 1 avec le titulaire proposé par la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat,
2. à autoriser le Président à le signer,
3. à autoriser la poursuite des négociations pour les lots 2 et 3.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

J.P. AMOUDRY.

